

Le phénomène ligueur dans la France de la III^e République

Anne-Laure Anizan

Les 11 et 12 mars 2008, Olivier Dard et Nathalie Sévilla ont organisé, à l'université de Metz, un colloque intitulé « Le phénomène ligueur dans la France de la III^e République, approches transversales ».

Introduisant ces deux journées consacrées à l'étude des ligues politiques, Nathalie Sévilla (université de Metz) rappelait que, s'il existait des monographies, aucune synthèse n'avait jusqu'alors été réalisée. Pourtant, les ligues ont à ce point prospéré à la fin du XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle, qu'elles doivent être considérées comme l'une des caractéristiques de la vie politique française sous la III^e République. Les définitions proposées par les historiens serviraient de point de départ à la réflexion : foyer d'accueil, pôle de regroupement pour Gilles Le Béguec ; groupe de pression ou de rassemblement avec objectif limité selon Serge Berstein ; sans but de conquête du pouvoir et d'exercice de mandat pour René Rémond, inaugurant cependant, d'après Raymond Huard, les mouvements de masse. La confrontation des études particulières proposées lors du colloque devrait permettre de dresser un tableau quant à l'ampleur, la variété du phénomène, son rapport à la modernité politique et notamment aux partis, mais aussi l'évolution des ligues du national à l'international.

La première séance, présidée par Jean El Gammal (université Nancy 2), avait pour objectif de cerner les caractéristiques des organisations et des structures ligueuses.

Elle s'ouvrait par la communication de Bruno Dumons (CNRS) sur la Ligue des Femmes françaises entre 1901 et 1914, expérience qui témoigne de la capacité ligueuse à favoriser la politisation d'individus laissés en marge du champ politique. Des femmes catholiques refusant le processus de laïcisation sont à l'origine de la création d'une organisation structurée sachant utiliser des moyens modernes de communication et de propagande. La Ligue s'avère pourtant incapable de faire barrage au radicalisme et des tensions internes provoquent la naissance d'une structure concurrente, la « Ligue patriotique des femmes françaises ». Bruno Dumons analysait le rapport complexe à la hiérarchie ecclésiastique prise entre bénéfices à retirer de ce militantisme féminin et méfiance à l'égard de l'immixtion en politique. Il insistait sur les talents d'organisatrices et de conférencières que ces ligues révèlent chez des femmes jusqu'alors plus coutumières du rôle de dames d'œuvres. Pour autant, concluait-il, passés les premiers combats, ces organisations se retrouvent reléguées dans le champ du spirituel et du social.

Emmanuel Naquet (Sciences Po) s'intéressait aux « us et coutumes en vigueur à la Ligue des droits de l'Homme ». S'impose ici une organisation pionnière, largement

masculine, un groupement de masse qui occupe une place de choix dans le paysage politique français. « Monument constitutif de la République » donc, qui se révèle à la fois daté et moderne. Son aristocratie a gagné ses galons au feu de l’Affaire ; elle domine l’organisation jusqu’à la Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, la mission juridique continue de légitimer son existence. Si l’organisation s’est toujours refusée à arrêter un programme, elle a cependant rapidement pris position dans des débats proprement politiques et ses leaders se sont mis à solliciter parlementaires et membres du gouvernement. Emmanuel Naquet analysait enfin les motifs du déclin de l’entre-deux-guerres : épuisement des modes d’intervention devant l’opinion et difficultés à se renouveler au plan des hommes.

Gwenaëlle Jamesse (université de Poitiers) s’interrogeait sur l’exemplarité de la section poitevine de l’Action française. Cette plongée dans le quotidien du militantisme d’AF mettait en évidence combien, localement, le succès d’une ligue est tributaire de l’implantation dans un terroir et de l’engagement d’une figure énergique. Créée dès 1903 par le marquis de Roux qui utilise un réseau royaliste préexistant, la section s’appuie autant sur les conservateurs que sur les royalistes. Gwenaëlle Jamesse montrait le rôle essentiel joué par ce grand orateur, seul dirigeant provincial de l’AF disposant d’un rayonnement national. Elle analysait ensuite l’action des groupes spécialisés (camelots du Roy, dames et jeunes filles royalistes, collégiens et lycéens d’AF, etc.) qui réalisent la propagande aussi bien dans le cadre de banquets et de rallyes que par la distribution de tracts ou le collage d’affiche, et bien sûr la vente du journal.

Mathias Bernard (université de Clermont-Ferrand), réalisant une synthèse des rapports entre « Les Ligues et la droite modérée », montrait qu’il y avait entre les organisations ligueuses et les partis à la fois de nettes différences mais également « un territoire partagé », « une porosité ». Il analysait d’abord les divergences stratégiques : culture d’opposition dans la droite ligueuse qui lui fait admettre la bipolarisation de la vie politique, stratégie de conciliation chez les modérés qui les conduit à privilégier l’alliance au centre ; légitimation de la violence par la droite ligueuse, distance des partis modérés à l’égard de l’activisme ; recrutement jeune et populaire et donc adaptation des ligues à l’heure des masses, pour les partis modérés, image persistante d’organisations de notables rétifs au terrain. Mathias Bernard analysait ensuite les modalités d’instrumentalisation des ligues par les partis traditionnels : collaboration lorsque les partis utilisent des ligueurs pour réaliser leur service d’ordre ou quand les ligues réalisent la socialisation politique de jeunes appelés à devenir des dirigeants des partis modérés.

La deuxième demi-journée, présidée par Mathias Bernard, visait à définir le spectre d’implication des ligues dans le champ politique.

Jean-Paul Martin (université de Lille 3) s’intéressait au rôle joué par la Ligue de l’enseignement dans la constitution et l’animation du camp républicain entre 1866 et la veille de la Première Guerre mondiale. C’est avant 1881 que la Ligue joue le rôle de suppléance d’un parti républicain qui n’est pas encore constitué par ailleurs. À partir de 1881, alors que se multiplient les tentatives nationales d’organisation dudit parti, la Ligue entend faire de la politique en se situant au niveau des principes moraux,

refuse toute fonction électorale ou une quelconque conquête du pouvoir. Si elle peut être considérée comme le parti de l'idée républicaine, elle se révèle cependant incapable de peser sur les efforts de constitution d'un réel parti républicain. Après 1900, à l'heure où le tissu républicain se densifie, la Ligue trouve sa place comme organisation de protection de l'École. Elle n'est alors plus une Ligue généraliste mais un groupe de pression parlementaire spécialisé sur les questions d'enseignement et de défense laïque.

Poursuivant la réflexion sur la capacité ligueuse à incarner le parti républicain et donc à s'afficher comme pôle de large rassemblement, Anne-Laure Anizan (Sciences Po) s'interrogeait sur le rapport de la Ligue de la République à la modernité politique dans l'entre-deux-guerres. Bien que la formule politique initialement adoptée – structure ligueuse devant permettre le rassemblement du parti républicain – ait pu paraître dépassée, la Ligue a trouvé les moyens de s'imposer temporairement dans un paysage politique en construction. Elle a su réactualiser rhétorique et pratique républicaines, en faire un moyen moderne de rassemblement à gauche, sans pour autant nuire au développement des partis auxquels elle a fourni un personnel nouveau. Elle a initié le rassemblement cartelliste pour les élections législatives de 1924 et lui a donné un programme. Mais la réalisation du Cartel, et par conséquent sa victoire, n'ont été possibles qu'en raison du ralliement des partis à cette stratégie. En outre, la Ligue a su devenir une structure de réflexion et suggérer des réformes sans remettre en cause radicalement le fonctionnement du régime ou le champ de l'action publique.

François Dubasque (université de Poitiers), faisant porter sa réflexion sur la Ligue pour l'organisation de la SDN, présentait une organisation qui entretient des liens très distancés avec les partis politiques et qui, par ailleurs, a été constituée autour d'un objet spécifique. Groupement à la croisée des réseaux pacifistes et fédéralistes, elle œuvre pour l'établissement d'une constitution internationale, pour plus de démocratie au sein de la SDN, pour l'émergence en son sein de fédérations primaires, à commencer par une fédération européenne. Rassemblant des nuances de la gauche modérée, c'est un groupe de pression qui met en œuvre une panoplie de modes d'action : journées d'études et conférences, pression sur les élus, utilisation de la presse de gauche, enracinement dans des institutions tels le Collège libre des sciences sociales ou l'École des hautes études internationales. Le bilan de son action est mitigé. Certes son message demeure méconnu dans l'opinion. Elle joue néanmoins un rôle de laboratoire d'idées et a été un tremplin politique pour certains de ces membres.

Olivier Dard (université de Metz) inaugurerait ensuite le temps consacré aux modes d'investissement du champ politique par les ligues de droite. Sa communication portait sur la part toute relative de la Ligue dans l'identité et le rayonnement de l'Action française. L'originalité de l'AF – outre son monarchisme – vient du fait qu'elle est avant tout une œuvre intellectuelle, une école de pensée. Pour diffuser ses idées, elle s'appuie d'abord sur un journal, un lieu de formation, une maison d'édition et des bibliothèques. La fonction et l'action de la Ligue sont des impensées de l'AF. Charles Maurras s'intéresse plus au pourquoi qu'au comment et l'AF, qui n'est pas prête à entrer dans une logique d'opposition frontale à l'État, ne sacralise pas la violence. Si la Ligue connaît néanmoins un certain succès avant-guerre, les

années 1920 – ponctuées par une vaine tentative électorale et la condamnation papale – inaugurent le déclin d'une organisation qui, refusant toujours l'action directe, ne profite pas la poussée ligueuse des années 1930.

Jean Philippet (Sénat) s'interroge sur la nature – ligue, milice ou parti – d'une organisation, les Jeunesses patriotes, qui prospère dans l'entre-deux-guerres et privilégie l'action directe. Les JP espèrent rassembler largement les droites modérée, nationaliste ou plébiscitaire. Elles aspirent un temps à devenir l'organisation militante de la droite parlementaire et soutiennent des élus qui acceptent en retour de s'en faire les orateurs. Pour autant, si l'activisme est à l'origine d'un réel succès (sur le terrain, les JP prennent notamment le relais de l'AF), l'organisation peine à s'insérer dans le champ politique comme une grande force de droite. Par son action de formation, la Ligue a cependant joué le rôle d'outil de modernisation des partis de droite. Elle a aussi donné des cadres au régime de Vichy et des parlementaires à la IV^e et la V^e Républiques.

La troisième séance, présidée par François Cochet (université de Metz), visait à questionner la capacité des ligues à l'institutionnalisation et à la pérennisation.

Aude Chamouard (Sciences Po) et Gilles Morin (université Paris 1), analysant des enquêtes réalisées en 1935 et 1938 auprès des préfets, dressaient un panorama des ligues et des partis extrêmes dans la deuxième moitié des années 1930. Ils réalisaient une cartographie de leur présence dans l'hexagone et concluaient que seuls l'Action française et les Croix de feu avaient une implantation nationale. La perception policière des ligues et le discours préfectoral véhiculés par ces archives montrent que le pouvoir ne conçoit pas de danger fasciste à l'été 1935. La dissolution de 1936 a contribué à affaiblir l'AF ; le PSF et le PPF absorbent une partie de ses forces vives. Il reste peu de choses de l'organisation pionnière et redoutée et, désormais, l'histoire de l'AF relève plus de l'histoire culturelle que de l'histoire politique.

Nathalie Sévilla s'interrogeait sur les conséquences de la transformation de la Ligue française de l'enseignement au cours des années 1920. L'organisation – dont le rôle est alors précisé par la dénomination Confédération générale des œuvres laïques –, se spécialise dans les œuvres post-scolaires. La Ligue témoigne de sa capacité d'adaptation aux évolutions sociales : à l'aube des loisirs de masse, elle contribue à l'institutionnalisation du sportif et du culturel. Pour autant, elle ne renie pas son passé de militantisme laïque et trouve, également sur ce terrain, les moyens de se redéployer. Elle est toujours un groupe de pression pesant sur les parlementaires et le gouvernement et, si elle fait figure de ligue politiquement orientée, elle ne néglige pas de tenter d'influencer les partis de gauche.

Emmanuel Debono (Sciences Po) s'intéressait aux rapports complexes entretenus par la Ligue internationale contre l'antisémitisme avec les pouvoirs publics dans les années 1930. La LICA entend transcender les partis et s'est efforcée de garder ses distances par rapport au politique. Mais, par pragmatisme, elle se tourne vers les pouvoirs publics susceptibles de donner une résonance particulière aux causes qu'elle défend, d'apporter une aide matérielle aux réfugiés, aussi de permettre la transformation du dispositif législatif. Les espoirs de la Ligue sont déçus, y compris

au temps du Front populaire. Emmanuel Debono concluait à l'incapacité, pour une organisation qui se place au niveau des principes – la défense de l'antiracisme –, à transformer les comportements : l'antiracisme n'a pas réussi à s'imposer dans l'entre-deux-guerres comme une valeur d'autorité.

Les discussions ainsi que les conclusions d'Olivier Dard faisaient émerger une image renouvelée et complexifiée du phénomène ligueur. L'histoire des organisations comme celle de la vie politique étaient concernées.

Les catégories classiques (notamment ligue spécialisée/non spécialisée) fonctionnent mal. Le problème de la hiérarchie, de la démocratie et du renouvellement des cadres se pose également au sein des ligues. L'image d'archaïsme est très réductrice. Autant en raison du type de structures mises en place que des moyens de propagande mobilisés, des ligues, dont certaines précèdent l'organisation des partis, se révèlent d'une grande modernité. Elles contribuent à redéfinir l'espace du politique. Elles jouent le rôle de censeur, d'aiguillon, de laboratoire d'idées ou de lieu d'expertise. Elles servent à fédérer un camp, créent des débats, sont des lieux d'échange et de confrontation. La porosité entre les organisations est évidente, d'une ligue à l'autre comme des ligues aux partis. Elles sont école de formation politique, vivier de cadres pour les partis auxquels elles fournissent des forces d'appoint, notamment en période électorale, et parfois sous la forme de service d'ordre. Elles ont joué le rôle de soupape de sécurité et ont favorisé l'absorption des périphéries politiques. Leur étude permet par ailleurs de revisiter le fonctionnement des institutions. Les Ligues en effet font pression au niveau parlementaire ainsi qu'auprès des ministères ou, à l'échelon local, des préfectures et des municipalités. Les analyses proposées au cours du colloque conduisaient aussi à remettre en question l'idée selon laquelle les ligues naissent de crises puis disparaissent. Les modalités de leur institutionnalisation et de leur pérennisation s'avèrent en effet beaucoup plus complexes et variées. Pouvait-on dès lors parler de génération de Ligues ? L'histoire du militantisme s'en trouvait enfin précisée grâce à l'analyse du rôle joué par des figures féminines ou masculines à l'origine de la création puis de l'animation des ligues.